



**Affaires juridiques**  
**M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte**

**L'Union des  
producteurs  
agricoles**

Le 26 novembre 2004

PAR COURRIEL

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, place Victoria, 2<sup>e</sup> étage (bureau 255)  
Montréal (Québec)  
H4Z 2A2

**OBJET : L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES**  
**Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité**  
**pour l'année tarifaire 2005-2006**  
**R-3541-2004**

---

Chère consœur,

Puisque l'UPA n'a pas déposé de preuve ni sur les structures tarifaires ni sur l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2005-2006 dans le présent dossier, notre participation à l'audience sera très limitée.

Nous prévoyons intervenir dans le thème 4 seulement, soit plus particulièrement sur les structures tarifaires et désirons nous réserver le droit de contre interroger les témoins d'Hydro-Québec pour une durée d'environ 15 minutes.

De plus, nous désirons nous réserver le droit de présenter une plaidoirie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Chère consœur, mes salutations distinguées.

Marie-Andrée Hotte, avocate

MAH/dc